Barreau DE LONGUEUIL

ASSOCIATION DU Jeune Barreau DE LONGUEUIL

AVIS AUX PARTIES

Service d'information juridique

Le Barreau de Longueuil, en collaboration avec l'Association du jeune barreau de Longueuil, met à la disposition des parties engagées dans une cause contestée devant la Cour du Québec, division des petites créances, un service **GRATUIT** d'information juridique pour la préparation d'un dossier. Le service est offert par des avocats bénévoles **une fois par mois à compter de 17h00 à la salle 1.19 du Palais de Justice de Longueuil (salle sujette à changement). Les séances sont d'une durée approximative d'une (1) heure.** L'avocat(e) présent donnera de l'information générale sur le déroulement d'une cause devant la Cour du Québec, division des petites créances. **AUCUN CONSEIL JURIDIQUE NE SERA DONNÉ**.

Aucune réservation requise. Les séances auront lieu aux dates suivantes : **25 novembre 2026, 16 décembre 2026, 3 février 2027, 17 mars 2027, 28 avril 2027, 16 juin 2027**. La salle est sujette à changement. Dans ce cas, un avis sera indiqué sur la porte de la salle 1.19.

IL EST PRIMORDIAL DE PRÉVOIR UNE ARRIVÉE À L'AVANCE AFIN DE PASSER LE POINT DE SÉCURITÉ. LES PORTES DU PALAIS DE JUSTICE SERONT BARRÉES À COMPTER DE 16H45. QUICONQUE ARRIVERA APRÈS CETTE HEURE SE VERRA REFUSER L'ACCÈS AU PALAIS DE JUSTICE **

PRENEZ NOTE QUE CES SÉANCES S'ADRESSENT PRINCIPALEMENT AUX PARTIES QUI DEVRONT SE PRÉSENTER DEVANT UN JUGE DE LA COUR DU QUÉBEC, DIVISION DES PETITES CRÉANCES.